

COMPTE RENDU DE REUNION

Schéma d'accueil du public de l'Estérel - GT n°1 Sports de nature

11/09/2018

I. ORDRE DU JOUR

- 1) Plan Paysage (PP) et Schéma d'accueil du public (SAP) de l'Estérel : entreprises sélectionnées, mission et agenda
- 2) Présentation cartographique de l'état d'avancement des inventaires sports de nature : itinéraires existants officiels / propositions des associations et acteurs locaux / cartographie des itinéraires les plus fréquentés.
- 3) Méthodologie et outils prévus pour "l'inventaire points noirs" des itinéraires rando/vélo proposés.
- 4) Précisions méthodologiques pour l'inventaire des points noirs par ALTEA et organisation du travail d'inventaire.
- 5) Questions diverses des participants.

II. LISTE DES PRESENCES

LISTE DE PRESENCE
GT 1. Schéma d'accueil du public Estérel
Inventaire Itinéraires de sport de nature
11/09/2018

| NOM ET PRENOM | ORGANISME | FONCTIONS | SIGNATURE |
|-----------------------|--|---|-----------|
| GREFFE Philippe | ECCA | Président | |
| TOMASI Pierre | CREPS - | responsable Centre renouveau Sport nature et ΔΔ - | |
| GRABO VAN | Ville Roquebrune Antenne Estérel | membre équipe projet | |
| BASILE Giacomo | Ville de Fréjus/ARSEFUT | Responsable Education | |
| CHARBENT Christian | CAF Estérel Syndicat - C.A.P. E.I. + S.N.A.U. Collectif usagers " | H Montagne Coordinateur Estérel pour Tous | |
| MESPOUET Jean-Luc | Club Alpin Cannes Collectif usagers | Estérel pour Tous | |
| PINT-GIRARDOT Ch | ONF | TFT | |
| RENAUD-BELST Philippe | ONF | UT AD ESTEREL | |
| MACAGNO Cyril | Mairie de Puget | Chargé de Développement Territorial | |
| BELLANGER Guy | CAF ESTEREL | | |
| SAINMONT Philippe | C.A.F. ESTEREL | président du club | |
| BIANCHI Jules | CAF ESTEREL | collectif Estérel pour tous | |
| DAVID René | R.C.R. | Président | |
| ROUX Gérard | R.C.R. | Vice Président | |

| NOM ET PRENOM | ORGANISME | FONCTIONS | SIGNATURE |
|-----------------------------------|------------------------|--|-----------|
| MONTAGNE CONGOURÉ JE | CDRP83 CDRP83 | Responsable Edition Président Commission Services et Stimulus | |
| F. MAONABERT | CCPF | CHARGÉ de MISSION URBAN | |
| CHEBLANC Bruno | ESTEREL COTE D'AZUR | Directeur | |
| JOURTAN S. Simon | SIPME | Directeur | |
| CASSAR Bastien MARTINOT Gilles | Altea Altea | Géographe Paysagiste-Landscaper | |
| Jean Louis KNIZEL | Agence APS | paysagiste | |
| Maïmoun DURCZAK | Agence APS | paysagiste | |
| GONDOLO Annie | ALTEA | Directeur | |
| ROUX Fany | SIPME | chargée de mission CFT6E2 OGS | |
| PARODI Gilles | CD 06 | chef de service Parcs naturels départementaux | Présent. |
| MONTAGNIER Etoile | Estérel Cote d'Azur | Digital Marketing Narrative | Présente. |

III. COMPTE-RENDU

Déroulé de la réunion

Conformément à l'ordre du jour établi, le SIPME présente les entreprises sélectionnées dans le cadre d'un marché public pour accompagner le SIPME dans l'élaboration d'un Plan Paysage (PP) et d'un Schéma d'accueil du public (SAP) de l'Estérel.

Un tour de table permet également aux entreprises mandatées de se présenter et d'expliquer en détail en quoi consiste un PP et un SAP.

Mme Roux rappelle le contexte de réalisation de la mission, l'état d'avancement des travaux préparatoires au SAP et l'agenda prévu pour 2018-2019. Elle insiste sur le fait que les inventaires d'itinéraires de sport de nature doivent être terminés dans le cadre de la phase de diagnostic du marché public, phase n°1 qui s'achèvera en janvier 2019 : l'ensemble des informations doivent donc être collectées pour être remises au bureau d'étude pour le 3 décembre 2018 dernier délai, car l'entreprise doit ensuite réaliser un important travail de traitement de l'information. Il n'y aura pas d'autre groupe de travail sports de nature organisé d'ici décembre (seulement des échanges directs avec le SIPME), mais un Comité technique sera organisé en décembre et un Copil en janvier.

C'est dans le cadre de la phase 2 (entre février et juin 2019), phase dite «de choix des orientations» qu'aura lieu la concertation en Groupes de Travail thématiques ou sectoriels. Cette phase aboutira à l'organisation de l'espace et au choix des itinéraires qui seront officialisés et aménagés, mis en défens pour cause particulière, ou laissés en l'état. C'est bien pour pouvoir procéder aux choix d'aménagement de la phase 2 qu'il convient de rassembler toute une série d'informations dans le cadre de la phase 1 de diagnostic, afin de pouvoir croiser les divers enjeux en utilisant notamment l'outil cartographique (information sur la desserte utilisée par les chasseurs, propositions d'itinéraires de sports de nature et points noirs, information sur la desserte utilisée par les apiculteurs, les sites utilisés pour l'élevage, inventaire du patrimoine présent en forêt, diagnostic paysager, inventaire des données naturalistes permettant de dresser une cartographie des espaces à enjeux, informations sur la propriété du foncier, etc.).

Mme Roux présente également quelques résultats de l'étude de fréquentation de l'Estérel, dont le rapport final sera diffusé en octobre. Il est rappelé qu'une coordination aura lieu entre le SAP du SIPME et celui mené par l'ONF dans le secteur de la Colle du Rouet et du Rocher de Roquebrune, coordination d'autant plus renforcée qu'une procédure est en cours pour que la commune de Roquebrune-sur-Argens adhère au SIPME début 2019, ce qui implique un transfert de ses compétences en matière de préservation et mise en valeur des espaces naturels vers le SIPME.

Elle rappelle et explique la méthodologie et les outils prévus pour "l'inventaire points noirs" des itinéraires rando/vélo proposés par les acteurs locaux. M. Cassar présente la cartographie réalisée ainsi que le fonctionnement de base du Système d'Information Géographique (SIG) afin que les participants puissent mieux comprendre la méthodologie proposée. Il présente l'état cartographique d'avancement des inventaires de sports de nature : itinéraires existants officiels / propositions des associations et acteurs locaux / cartographie des itinéraires les plus fréquentés (données issues de l'étude de fréquentation). M. Gondolo et M. Martino apportent des précisions méthodologiques concernant la réalisation de l'inventaire des points noirs. M. Martino explique ce qu'est un « désordre » sur un itinéraire et ce qu'il est important ou non de relever dans le cadre de l'inventaire « point noirs ».

Enfin, Mme Roux fait un point avec les participants concernant le travail déjà réalisé, les compléments d'information à transmettre aux uns et aux autres, et l'organisation du travail à prévoir en vue de finaliser l'inventaire des itinéraires de sports de nature (nouvelles propositions d'itinéraires & points noirs) pour début décembre 2018.

L'ensemble des informations présentées figurent dans le Power Point et les annexes qui accompagnent le présent compte-rendu. Sont restitués ci-après le résultat des échanges entre participants ainsi que les grandes lignes de l'organisation du travail de collecte des données.

Echanges entre participants

Inventaire points noirs

- M. Chabert et M. Mespoulet demandent à ce que les couleurs distinguant les itinéraires officiels des itinéraires proposés soient changées afin de rendre les cartographiques plus lisibles. Ils souhaitent aussi qu'une cartographie régulièrement actualisée indiquant l'avancée de l'inventaire points noirs soit mise en ligne est consultable en bonne définition.
 - M. Cassar répond que le changement de couleur ne pose aucun problème et que cela sera fait. Concernant la possibilité de mise en ligne de la cartographie et d'actualisation très régulier de l'état d'avancement de l'inventaire points noirs, cela est impossible à mettre en œuvre car très chronophage. En revanche il est possible d'actualiser la cartographie avec de nouvelles propositions d'itinéraires, de mettre à disposition en haute résolution plusieurs cartes permettant de distinguer les itinéraires officiels des itinéraires proposés, en vue d'avoir une vision d'ensemble et de pouvoir réaliser des zooms sectoriels, au grès des besoins. Une actualisation de la carte fin octobre pourra être réalisée pour localiser les points noirs déjà identifiés par les participants, et avoir une visualisation de l'état d'avancement du travail. Le SIPME va étudier la possibilité de mettre en ligne ces cartes

HD sur son site, à moins qu'il ne soit plus pratique de les envoyer directement par Wetransfer.

- M. Bianchi souhaite savoir comment identifier un point noir.
 - M. Martinod présente la liste des « désordres de sentiers » qu'il est pertinent de relever (voir Power Point). Mme Roux propose qu'une actualisation de la fiche méthodo et du tableau d'inventaire des points noirs proposés au printemps pour la randonnée soit amélioré en utilisant la classification et les photos de M. Martinod. Ce dernier ajoute que l'accent doit être mis sur le descriptif du désordre et peu sur les travaux à réaliser, car cela est du ressort du bureau d'étude et non des bénévoles.
- M. Chabert propose que dans la liste des points à repérer (qui ne sont pas tous des points noirs, puisqu'il est proposé d'identifier de possibles zones d'accueil-pique-nique ou de possibles belvédères), soient aussi identifiés l'emplacement possible de panneaux directionnels.
 - M. Jourtau répond que cela alourdirait le travail d'inventaire et que cela relève plus de la phase 2. Une fois que le réseau d'itinéraires validé sera défini, il reviendra au bureau d'étude de parcourir les itinéraires pour identifier dans le détail les travaux à réaliser et définir un schéma de signalétique.
- M. Greffe indique qu'il n'a pas reçu la fiche méthodo présentée dans le cadre de l'inventaire point noir randonnée.
 - Mme Roux indique que l'inventaire VTT a été lancé avant l'inventaire randonnée, dans le cadre duquel les outils d'inventaire ont été précisés. Le tableau Excel d'inventaire VTT n'a pas été modifié pour ne pas changer la méthode en cours de route, mais aussi parce que les acteurs en charge de l'inventaire VTT sont moins nombreux et que les types de désordres à relever pour le vélo sont aussi moins nombreux (comme indiqué au printemps, ne relever que les désordres majeurs présentant un problème pour la pratique du vélo et posant des problèmes de sécurité, puisque les dégradations mineures requièrent ou non des travaux en fonction du niveau de difficulté du circuit VTT). Suite au présent GT, le tableau d'inventaire VTT a été simplifié. Dans tous les cas, Mme Roux va renvoyer à l'ensemble des participants les fiches et tableaux d'inventaire afin que tout le monde ait la bonne version des documents.
- M. Macagno et M. Grasso demandent s'il y a une réflexion menée sur le trail dans le cadre de l'inventaire.
 - M. Jourtau et Mme Roux répondent qu'en phase de diagnostic on s'attache à inventorier les sentiers et chemins pouvant recevoir une pratique de randonnée, étant donné que ce réseau pourrait aussi être utilisé pour le trail. En phase 2, lorsqu'on fera le tri entre le réseau retenu et celui qui ne l'est pas, on structurera des itinéraires rando, mais aussi trail en vue d'une valorisation de la pratique. En phase 2, les traileurs seront représentés dans les groupes de travail. Mme Roux précise que des traces gpx pour le trail ont déjà été proposées dans le cadre de l'inventaire des propositions et qu'il est encore possible d'en proposer de nouvelles.
- Des représentants de clubs indiquent que pour accéder aux espaces, il est nécessaire que l'ONF fournisse des autorisations de circulation (circulation sur sentiers non officiels et circulation motorisée sur piste).
 - Mme Roux indique qu'au printemps dernier des autorisations de circulation nominatives ont été remises par l'ONF à des bénévoles en charge de l'inventaire. Il est convenu que pour la réalisation des inventaires, les associations et autres acteurs locaux contactent directement M. Renaud Bezot de l'ONF pour obtenir les autorisations, sans passer par l'intermédiaire du SIPME. Il n'y a pas de problème pour la circulation à pied ou à vélo dans les espaces, par contre la circulation en voiture pose plus de problème car il faudrait mettre à disposition des clés de barrières (question non réglée en réunion).

- M. Chabert propose de réaliser un test pour la collecte des points noirs : utiliser les outils de collecte sur une petite partie de réseau et envoyer le résultat au SIPME avec les photos correspondantes pour être sûrs de s'être bien compris sur le résultat attendu.
 - Mme Roux confirme que c'est une très bonne idée. Le test sera donc réalisé fin septembre-début octobre.

Pour rappel, un défraiement lié au linéaire pris en charge par des associations est proposé par le SIPME pour l'inventaire point noir. Pour le VTT, le SIPME propose 500 euros au ECCA et 500 euros au CAF-Estérel/Collectif Estérel pour tous, les acteurs non associatifs ne sont pas rémunérés. Pour la randonnée, un budget de 1500 euros est à partager entre les associations qui se répartissent les secteurs.

Coordination avec le Parc Départemental de l'Estérel des Alpes-Maritimes et le Pays de Fayence

Concernant le 06 :

En 2018 (voir CR du GT VTT du 2/03/2018), le CD 06 a indiqué au SIPME qu'un travail d'inventaire a été réalisé dans le parc départemental et qu'un circuit VTT de 26 km passant sur chemins et sentiers a été validé. Il sera divisé en plusieurs tronçons pour permettre divers niveaux de pratique. Les enjeux environnementaux du parc ont été analysés et a priori, ce circuit devrait être le seul à être autorisé, en plus du réseau de pistes carrossables déjà accessibles aux VTT. Le circuit va être balisé par le CD 06, il fera l'objet d'une carte de présentation in situ incluant des conseils de bonnes pratiques, carte qui sera localisée aux portes d'entrée du massif du côté 06. M. Parodi indique que la signalétique utilisée sera celle en vigueur dans les propriétés du Conservatoire du Littoral (bois et stratifié). Lors du GT du 2/03/2018, la question du balisage du circuit avec les balises officielles de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) avait été posée, sachant que pour être labellisé par la FFC et pouvoir utiliser la balise FFC (associée à un référentiel de niveau précis), il faut que le site dispose de 100km de circuits validés. Mme Roux avait alors proposé que le circuit puisse à terme être équipé des balises FFC car cela permettrait un raccordement aux circuits VTT du côté varois de l'Estérel, afin d'inscrire le circuit dans la logique d'aménagement globale de l'Estérel, où les 100 km de circuits seront atteints.

- Mme Roux souhaite savoir si le CD 06 va baliser son circuit avec les balises FFC.
 - M. Parodi répond que le balisage prévu devrait reprendre les symboles de la FFC, il va contacter la Fédération pour voir s'il est possible d'utiliser dès à présent les balises officielles dans la mesure où il s'agit d'une 1^{ère} phase de balisage qui va ensuite s'étendre au reste du massif de l'Estérel.

Pour finaliser les inventaires, le SIPME aurait besoin que le CD 06 lui fournisse la cartographie du réseau de pistes accessibles aux VTT et les données naturalistes du territoire.

- M. Parodi répond que la cartographie sera envoyée sous 15 jours et que l'ensemble des données naturalistes ont déjà été versées à Silène.

Mme Roux demande si dans le cas de la randonnée, il est envisageable de proposer de nouveaux itinéraires à officialiser, dans la mesure où des associations locales ont fournies une série de propositions nouvelles et que le SIPME peut intervenir sur l'ensemble du territoire de Mandelieu et Théoule, qui ne se limite pas au territoire d'intervention du Parc départemental.

- M. Parodi indique qu'il est possible d'examiner dans le cadre du SAP de nouvelles propositions d'itinéraires de randonnée.

Concernant le Pays de Fayence :

M. Machabert travaille pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence à une mission de structuration d'itinéraires de sports de nature. Mme Roux souhaite savoir où en est le processus de structuration, afin qu'une coordination et des continuités de circuits puissent être établis entre les 2 territoires.

- M. Machabert répond qu'au nord de Bagnols, il n'y a aucun circuit officiel, il y a des projets non validés car ils se heurtent au problème du foncier privé, qui nécessite la mise en œuvre de conventionnement avec les propriétaires.

Autres

- M. Chabert propose de créer un itinéraire « géologie » vue l'origine volcanique du massif. M. Jourtau indique que cela est prévu, et que M. Gondolo, Docteur en Géologie, a rédigé sa thèse sur le volcanisme de l'Estérel.
- M. Grasso indique que concernant la visualisation en temps réel de la fréquentation, il existe une application intéressante : Strava.

Rappels méthodologiques et répartition du travail

Le recueil de données « points noirs » demandé aux associations et au CREPS concerne uniquement les circuits PROPOSES par les acteurs locaux, PAS les circuits déjà autorisés, en cours de pré-validation ou de vérification (la collecte des informations les concernant revient à leurs gestionnaires ou à leurs délégataires : ONF pour le réseau autorisé de la forêt domaniale et communale, M. Giacomo Basile pour Fréjus, M. Machabert pour le secteur de Bagnols, M. Macagno pour Puget). Il s'agit d'identifier sur le réseau des propositions d'itinéraires les points noirs où des travaux devraient être financés pour permettre la pratique de la randonnée ou du VTT.

Dans les cartes transmises, le réseau déjà autorisé (par pratique) apparaît d'une couleur, alors que le réseau proposé par les acteurs locaux apparaît d'une autre couleur : pour les acteurs associatifs, l'inventaire « point noir » ne concerne que le réseau proposé (il faut donc exclure le réseau déjà autorisé qui a été superposé sur la carte dans une autre couleur).

Il est conseillé à chaque acteur d'avoir une carte imprimée de son secteur avec le réseau d'itinéraire officiel et à inventorier, et de surligner au fur et à mesure le réseau parcouru, afin de pouvoir identifier en fin d'inventaire d'éventuels secteurs qui n'auraient pas pu être traités par manque de temps.

Inventaire randonnée

Les documents suivants sont fournis :

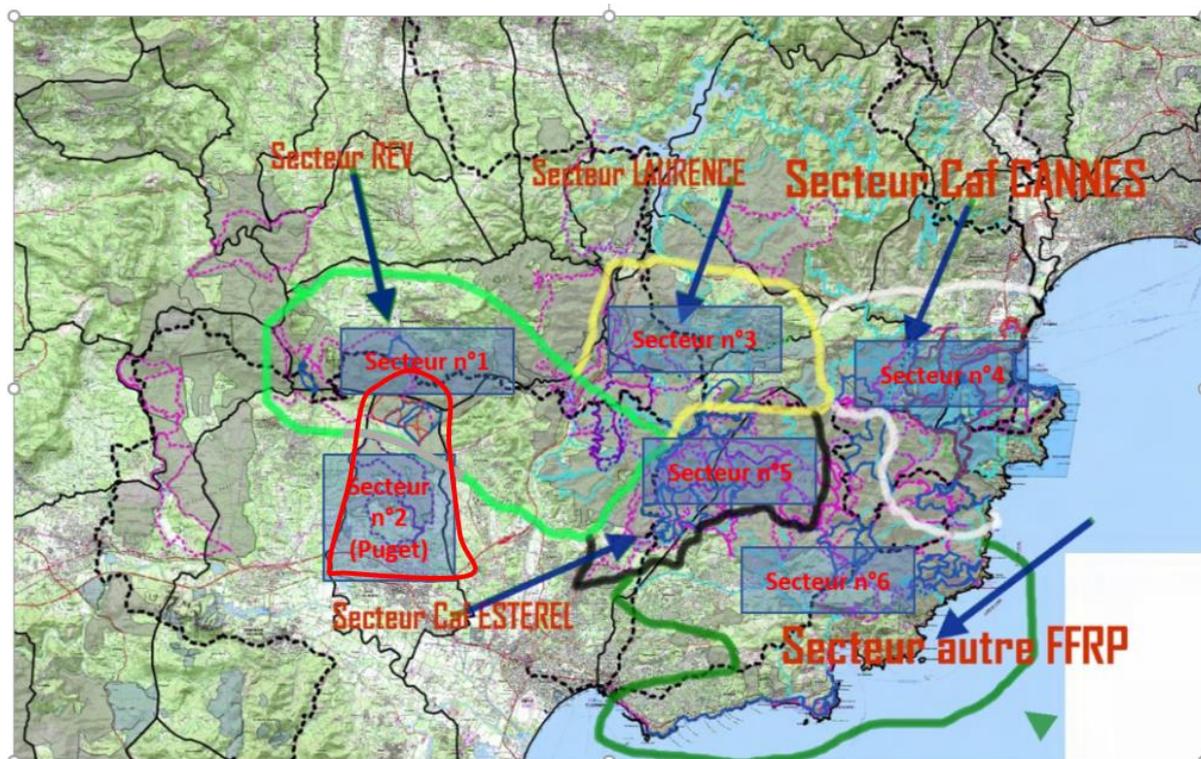
- **Inventaire « itinéraires » :**
Le tableau Excel intitulé « **InventaireRandoCompléments_fev2018** » communiqué avec le CR du GT rando du 9/02/2018 n'est pas modifié. Ce tableau a une logique d'itinéraire : chaque acteur ayant proposé un circuit complète les colonnes en orange avec les informations complémentaires demandées. Les informations demandées ne nécessitent pas de retourner sur le terrain.
- **Inventaire « point noir »**
 - **Le tableau Excel « InventaireRando_PointNoir »** est modifié avec la liste de « désordres » proposée par M. Martinod. Cette fiche a une logique de secteur : les associations de randonnée se répartissent les secteurs et remplissent le tableau pour le secteur pris en charge. Il s'agit de relever sur le terrain les coordonnées GPS des sites ou des linéaires dégradés et de prendre 1 photo de chaque site.
 - **En accompagnement de ce tableau**, 2 documents sont fournis :
 - **Une fiche « Guide collecte de terrain »** (à lire absolument avant d'aller sur le terrain).
 - **Une fiche « Collecte de terrain »**, document imprimable pour se rendre sur site.

Une fois les 2 tableaux Excel complétés, ils sont envoyés au SIPME.

Les responsables d'un secteur peuvent proposer des itinéraires complémentaires (avec envoi de la trace gpx au SIPME) s'ils estiment que ces itinéraires sont très intéressants, et inventorier les points noirs présents sur ces derniers.

Cependant le SIPME indique que le réseau proposé est déjà très dense et qu'en phase 2, au moment des choix d'itinéraires, l'équilibre et la cohérence d'ensemble du réseau sera recherchée : à cette occasion, des jonctions non inventoriées en phase 1 pourront être étudiées avec les acteurs locaux.

Complément d'information post GT : répartition de secteurs organisée par M. Chabert du Collectif Estérel pour Tous. Cette répartition des secteurs est susceptible d'évolution : contacter directement M. Chabert.



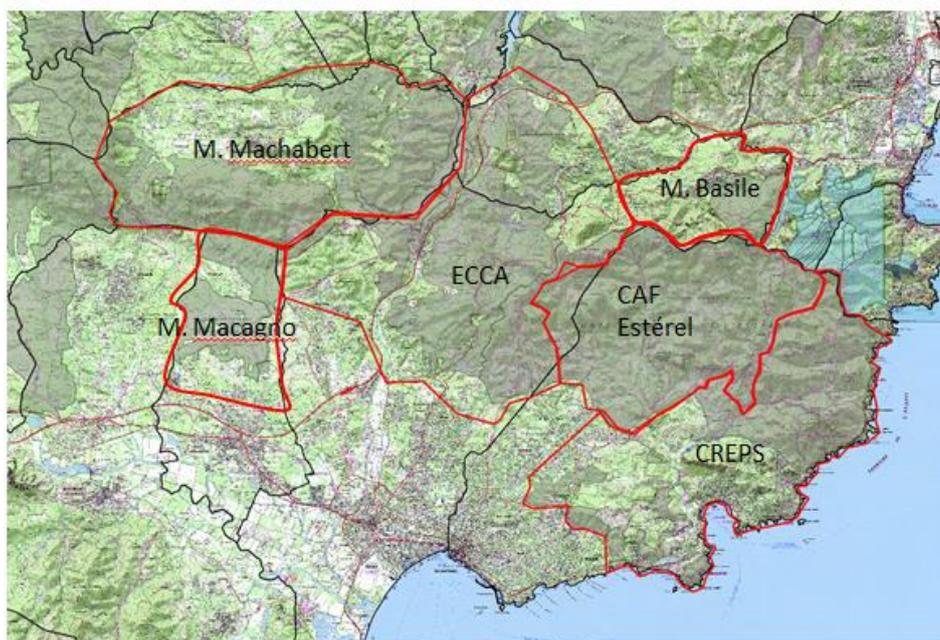
| N° | NOM du SECTEUR | RESPONSABLE | OBSERVATIONS |
|----|---|-----------------------------|--|
| 1 | Bagnols (départementale au dessus du Blavet) Puget et Malpasset Avellan (limite RN7 CAF Esterel et Laurence GR | REV | Sauf PUGET → Cyril Macagno |
| 2 | Adrets cote Nord (cote OUEST du lac St Paul en Forêt Limite du REV /GR)CAF(nationale 7/ et secteur Cannes (autoroute et vers St Jean) | LAURENCE Quand on grimpe | |
| 3 | coté MUY limite REV (départementale au dessus des gorges du Blavet | autre FFRP ??? | Club Roquebrune ou Muy |
| 4 | Dramont Santa Lucia Cap Roux (Route vers MF Roussivau, rive gauche Perthus et MF 3 Termes puis sous le Pic de l'Ours et bord de mer coté Trayas Rastel Agay (limites CAF Cannes et CAF Esterel) Cap Dramont Agay et revoir bord de mer et derrière carrières non tracés ????) | autre FFRP ??? | Clubs St Raphael ???? |
| 5 | La Louve Les Charretiers Mont Vinaigre Suvières Testanier_ (Route vers MF Roussiveau, rive droite Perthus et MF 3 Termes puis tour des Suvières, piste et face Nord Mont Vinaigre puis limite avec REV/ RN7) | CAF ESTEREL | |
| 6 | Pic de l'Ours (Lac St Cassien rive Est limite avec Laurence vers St jean puis 3 termes , puis limite avec FFRP - tour du pic de l'ours puis col des sangliers pour tour pic d'Aurelle et descente mer vers le Trayas | CAF CANNES | Sauf Théoule Mandelieu →Conseil Départemental 06 |

Source : M. Chabert, Collectif Estérel pour Tous

Inventaire VTT

Les documents suivants sont fournis :

- **Inventaire circuits** : Le **tableau Excel intitulé « ItinéraireVTT_Complement »** n'est pas modifié (seulement complété par des propositions de circuits complémentaires). Ce tableau a une logique d'itinéraire : chaque acteur ayant proposé un circuit complète les colonnes en orange avec les informations complémentaires demandées. Les informations demandées ne nécessitent pas de retourner sur le terrain.
- **Inventaire « point noir »** :
 - Le tableau Excel « **InventaireVTT_PointNoir** » est simplifié.
 - Fiche « **Collecte de terrain** », document imprimable pour se rendre sur site.



Répartition des secteurs d'inventaire point noir pour les circuits VTT proposés

| QUI ? | QUOI ? | POUR QUAND ? |
|--------------|--|---|
| ONF | Remise des autorisations de circulation aux acteurs chargés de l'inventaire en forêt domaniale et communale Vérification du tableau « Inventaire itinéraires existants VTT » : validation des itinéraires surlignés en gris clair ? Transmission à Estérel Côte d'Azur des traces GPX des itinéraires officiels en forêt domaniale Inventaire des points noirs sur les circuits autorisés (randonnée + VTT) en forêt domaniale et communale (hors Puget, hors 06) | Fin septembre Fin septembre Début octobre Fin novembre |
| FFRP | <i>Proposition du SIPME post GT :</i> <i>Si la Fédération dispose de fiche d'inventaire point noir sur les circuits autorisés ou concernant des itinéraires pratiqués dans le cadre de manifestations sportives particulière, elle pourrait utilement les transmettre à l'ONF et au SIPME</i> | 15 octobre |
| CD 06 | Envoi au SIPME des données SIG du réseau de pistes autorisées à la pratique du VTT | Début octobre |

| | | |
|--|---|--------------------------------------|
| | Envoi du réseau autorisé pour la randonnée (à des fins de vérification avec ce qui a déjà été transmis par l'OT de Mandelieu) Prise d'information auprès de la FFC concernant l'utilisation des balises FFC sur l'itinéraire de 26 km validé | |
| Estérel d'Azur | côte Vérification du tableau « Inventaire itinéraires existants VTT » : validation des itinéraires surlignés en gris clair ? | Fin septembre |
| | Mise en ligne des itinéraires validés par l'ONF en forêt domaniale | Octobre |
| ECCA | Inventaire point noir VTT sur son secteur (hors circuits officiels ou prévalidés pour Fréjus) Compléter le tableau « ItinéraireVTT_Complement » pour les circuits proposés par ECCA | Fin novembre |
| CREPS | Inventaire point noir VTT sur son secteur (hors circuits officiels) | Fin novembre |
| G.Basile | Compléter le tableau « ItinéraireVTT_Complement » pour les nouvelles propositions sur Fréjus. | Fin octobre |
| | « Inventaire itinéraires existants VTT » : partie descriptive des circuits prévalidés à compléter | |
| | Inventaire point noir VTT : sur circuits prévalidés à Fréjus & sur le réseau de nouvelles propositions dans le secteur nord de Fréjus | Fin novembre |
| F.Machabert | Inventaire point noir VTT sur son secteur (y compris circuit récemment validé par l'ONF) | Fin novembre |
| | Compléter le tableau « ItinéraireVTT_Complement » pour les circuits proposés par MBF | |
| C.Macagno | Envoi des nouvelles propositions VTT & rando sur le secteur de Puget et Bagnols (traces gpx + tableau ItinéraireVTT_Complement et InventaireRandoCompléments_fev2018 à compléter). | 15 octobre |
| | Compléter les informations manquantes dans ces tableaux pour les circuits rando ou vélo déjà proposés. | Fin novembre |
| | Inventaire point noir VTT & rando sur Puget et secteur sud de Bagnols (coordination VTT à voir avec M. Machabert, coordination rando à voir avec M. Chabert), pour les itinéraires autorisés comme pour les nouvelles propositions. | Fin novembre |
| CAF Estérel (Vélo, M. Bianchi) | Envoi du travail déjà réalisé pour l'inventaire point noir VTT sur son secteur | Fin septembre |
| | Finalisation de l'inventaire point noir VTT sur son secteur | Fin novembre |
| Associations de randonnée (Coordination M. Chabert) | Accord définitif sur la répartition des secteurs entre associations et FFRP | Fin septembre |
| | Test Inventaire point noir rando | Fin septembre |
| | Réalisation inventaire point noir rando (hors secteur Théoule et Mandelieu) | Fin novembre |
| SIPME | Centralisation des informations et supervision du travail des entreprises | 2018-2019 |
| | Transmission de cartes HD pour l'inventaire point noir | Fin septembre |
| | Diffusion d'une carte actualisée avec les dernières propositions de circuits complémentaires + les 1ers résultats de l'inventaire point noir | Début novembre |
| | Transmission de l'ensemble des données d'inventaires aux entreprises | Dead line finale : 3 décembre |

IV. LISTE DES ANNEXES

- Power Point de présentation du GT du 11/09/2018 (PDF)
- Rando
 - InventaireRando_ExistantsOfficiels (Excel)
 - InventaireRandoCompléments_fev2018 (Excel)
 - InventaireRando_PointNoir (Excel)
 - Guide collecte terrain (PDF)
 - Fiche collecte terrain (Word)
- VTT
 - Inventaire itinéraires existants VTT (Excel)
 - ItinérairesVTT_Complement (Excel)
 - Fiche collecte terrain VTT (Word)
 - InventaireVTT_PointNoir (Excel)